



Règlement et déroulé du concours de soupe
« Ma soupe du Coin »
25 Février 2023 - Salle des fêtes de Clionsclat.

L'association « Certains l'aiment Bio » organise cet événement dans le cadre de la convention de partenariat signée avec la Communauté de Communes du Val de Drôme, suite à un Appel à Manifestation d'Intérêt « actions citoyennes sur l'alimentation » du programme Système Alimentaire Innovant.

Article 1 : Participation au concours

Concours ouvert aux Marmites volontaires de tous âges et de tous horizons, seules ou en équipe (3 personnes maximum).

Inscription gratuite et obligatoire dès aujourd'hui et jusqu'au **Vendredi 17 Février 2023 inclus.**

Le nombre d'inscriptions étant limité, **seules les premières inscriptions seront retenues. Vous vous engagez à bien venir à l'évènement, et à nous prévenir le plus tôt possible en cas d'absence.**

L'association organisatrice « **Certains l'aiment Bio** » prendra en charge les ingrédients nécessaires à la réalisation des soupes, **qu'elle remboursera sur factures, dans la limite de 25 € par concurrent.**

Il est expressément demandé aux participants de privilégier les ingrédients locaux, sachant que nous avons d'admirables producteurs dans le secteur.

Pour valider votre inscription, **vous devrez obligatoirement donner un nom à votre soupe**, et nous préciser la catégorie choisie.

Il y aura 3 catégories de soupes (salées uniquement)

- Soupes de légumes **de saison**
- Soupes **variées**, ingrédients à votre convenance
- Soupes **du Monde**, aux saveurs internationales.



Seules **les soupes maison** sont acceptées (soupes en briques et sachets interdits). Vous proposerez la soupe de votre choix, **d'une quantité minimale de 6 à 8 litres**, cuisinée à votre domicile dans les règles d'hygiène en vigueur.

La bonne humeur doit figurer parmi les ingrédients de chacune des soupes proposées. A chaque participant de la transmettre autour de lui (humour, déguisement, décoration décalée, etc.).

Les participants acceptent que les photographies réalisées au cours de l'événement, ainsi que les recettes, soient publiées ou utilisées par l'association organisatrice, et la C.C.V.D (livret de recettes locales et de saison).

Article 2 : Le déroulé du concours

Rendez-vous le samedi 25 Février à 16h00 à la salle des fêtes où vous sera remis votre numéro de stand.

Vous nous remettrez en arrivant :

- ½ litre de votre soupe, dans une bouteille ou un thermos.
- La recette de votre soupe, en 5 exemplaires
- Les factures des ingrédients
- Une estimation du prix de revient de votre soupe (par litre) .

Chaque concurrent exposera sa soupe préalablement chauffée au domicile, sur une table fournie par nos soins. **Vous pouvez décorer votre stand, comme bon vous semble.**

Nous mettrons à disposition quelques réchauds pour maintenir la soupe à température (mais si vous en avez, nous les prendrons bien volontiers).

L'ouverture au public est prévue à 17H30.

Vous pourrez alors commencer à servir votre préparation aux visiteurs. Une cuillère par goûteur est recommandée. **N'oubliez pas votre petite louche pour servir.**

Article 3 bis : Le jury officiel et le jury populaire

Les membres **du jury officiel**, professionnels de la restauration locale, évalueront les soupes à l'aide d'une grille de notation.

Cette grille comportera **3 critères** qui seront notés de 1 à 5 points (1 pour peu agréable, jusqu'à 5 pour extrêmement savoureuse). Le cumul des notes pour chaque concurrent permettra de déterminer, pour chaque catégorie, **les 3 soupes les plus appréciées, qui seront dotées de prix.**



Critères d'évaluation pour le jury officiel :

Evaluer un plat ne peut être que subjectif, hormis la saveur (et encore) ou le savoir-faire du cuisinier, il y a tout le plaisir des yeux et des papilles ...

Critère 1 : La saveur, le goût.

Parfum, odeur et saveur... Votre soupe est sûrement la meilleure, même si la recette n'est pas originale, ou au contraire parce que la recette est très originale...

Critère 2 : La consistance et l'aspect.

Votre soupe est présentée en morceaux, en hachis, moulinée ou bien mixée, autant de différences...

Critère 3 : La présentation, et ou l'originalité

N'hésitez pas à jouer sur la présentation de votre soupe pour nous amuser et régaler nos yeux..

Un bonus de 2 points sera accordé aux soupes ayant valorisé les ingrédients locaux
(la catégorie Soupes du Monde ne sera pas concernée).

En cas d'ex-aequo, le PLUS FAIBLE prix de revient des soupes sera déterminant.

Le jury populaire :

il est composé de toutes les personnes présentes et décernera le « **Prix du Public** ». Chacun remplira un bulletin de vote sur lequel sera noté, pour chaque catégorie, le numéro de sa soupe préférée. Une urne sera prévue pour recueillir les votes.

Entre 19H30 et 20 heures,

le jury annoncera les gagnants et, pour chaque catégorie, remettra les prix :

La Louche d'Or du Coin

La Louche d'Argent du Coin

La Louche de Bronze du Coin

Nous décernerons aussi les **Prix du Public du Coin**.



*Et il y aura de la Musique,
Et une petite restauration sur place !!*

**Chers Amis du Coin,
A vos casseroles !!**

